



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 15 janvier 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Denise LECOCCQ

**Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du PLUi de la communauté de communes du Sud Artois (62)
- Elaboration du PLU de Haynecourt (59)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Bouvaincourt sur Bresle (80)

**Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

Néant

**Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

Néant

**Autres dossiers soumis à délibération**

Décision d'avis tacite

- Après en avoir délibéré, la MRAe décide que l'avis sur le projet de modification de la ZAC du Bois de Plaisance à Venette (80), soumis à évaluation environnementale, sera tacite.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

**Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE